

La Jaune et la Rouge

REVUE MENSUELLE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES ET DIPLÔMÉS DE L'ÉCOLE

polytechnique

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 15 décembre 2011

Étaient présents : GERONDEAU C. (57) • PÉLIER Y. (58) • CASTILLON P. (62) • LUREAU F. (63) • MARTIN F. X. (63) • DUBOIS B. (64) • SÉGUIN P. (73) • BORIES A. (76) • DAILLANCE J.-M. (77) • MARTIN O. (77) • NEUMANN F. (81) • SEREY B. (81) • BILLÈS-GARABÉDIAN L. (83) • DUVERNEUIL B. (83) • LHERMITTE H. (83) • CHAZEL A. (90) • PANIÉ G. (95) • KREL M. (97) • MORVANT J. (05) • TOUAHIR L. (Dr 10) • MARTRE H. (47) • BOUTTES J. (52) • AILLERET F. (56) • BÉGON-LOURS J.-P. (62).

Étaient excusés : BONGRAND J. (68) • VILAIN D. (72) • BOUQUOT B. (76) • LANDRY S. (01) • BARROIS R. (06).

Assistaient également à la réunion : P. MARY (60), délégué général de l'AX • Y. STIERLÉ (65), délégué général adjoint de l'AX • H. JACQUET (64), rédacteur en chef adjoint de *La Jaune et la Rouge*.

La séance du Conseil est ouverte à 18 h 30 par le président Laurent BILLÈS-GARABÉDIAN.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 3 NOVEMBRE 2011

Le procès-verbal de la réunion du Conseil du 3 novembre 2011 est approuvé.

2. STATUT IDEX ET GROUPE DE TRAVAIL « ÉVOLUTION DE L'ÉCOLE »

Le Président rapporte la dernière réunion du Conseil d'administration de l'École au cours de laquelle il a été notamment débattu du dossier IDEX Paris-Saclay. Le Conseil de l'AX avait précisé la position de l'AX :

Dans la continuité de sa délibération de juillet 2011, l'Association des anciens élèves et diplômés de l'École polytechnique réaffirme que l'École poly-

technique est au service de l'intérêt général de la Nation, de son économie, de ses intérêts stratégiques et de la Défense et que sa mission est de former des ingénieurs et des chercheurs du meilleur niveau international. Pour ces deux filières, ce niveau pourra être validé par la délivrance d'un doctorat. L'École doit poursuivre la mise en œuvre déterminée de sa réforme, essentiellement son ouverture internationale et la spécialisation des élèves. Dans cette perspective, l'AX :

- soutient la contribution active de l'École polytechnique à l'initiative d'excellence de Paris-Saclay et au projet de création d'un campus d'enseignement et de recherche d'ambition mondiale ;
- conditionne ce soutien au maintien de l'autonomie de la pédagogie de l'École polytechnique et de ses spécificités, de sa capacité diplômante jusqu'au niveau de docteur inclus dans le respect de ses standards de qualité, et de sa capacité à nouer des partenariats internationaux afin de

développer une visibilité internationale en termes de formation, d'innovation et de recherche ;

- réitère sa demande de la clarification de la gouvernance de la future université de Paris Saclay. En particulier, le statut juridique de l'École est essentiel pour lui permettre de conserver son appartenance au ministère de la Défense et les valeurs qui font sa renommée, et de garantir à l'extérieur la cohérence de son approche entre ses différents programmes de formation et de recherche, qui contribuent à sa visibilité internationale ;
- s'assurera que l'ensemble de ces dispositions soient suivies de façon continue, au fil du développement de l'UPS.

Le Conseil de l'X a constaté les évolutions positives du projet IDEX en particulier sur :

- le principe de la création d'un EPCS permettant à l'X le maintien de sa structure au sein de sa tutelle ;
- la mise en place d'une « School of

Engineering» pour développer au sein de l'UPS un ensemble avec des compétences en science, technologie et management à forte visibilité internationale ;

– la responsabilité pédagogique des établissements en matière doctorale (et délivrance conjointe) et la capacité à passer des accords internationaux de thèse en cotutelle ont été affirmées. Après discussion une résolution confirmant l'engagement de l'École dans l'Idex Paris-Saclay a été votée à l'unanimité par le Conseil de l'École.

Certains membres du Conseil de l'AX regrettent que la résolution écrite ne leur soit pas communiquée et qu'ils ne peuvent pas valablement se prononcer. Le Président fait observer qu'une obligation de réserve s'impose en la matière tant que le procès-verbal de la réunion n'a pas été validé et publié.

La suite des événements prévoit le dépôt du dossier Idex le 8 décembre, une présentation orale en janvier 2012 et une décision du jury en février. Un important travail reste à faire pour cette présentation.

Le Président passe alors la parole à François LUREAU pour compléter sur ce qui a été dit en Conseil et faire le point sur le groupe de travail qu'il anime. Il estime très important que ce groupe tripartite (École, AX, FX) propose des recommandations fortes. Il ne faut pas en effet, par exemple, que l'X soit noyée dans une université où la gouvernance ne serait pas claire. Les pouvoirs publics attendent l'École et plus particulièrement la communauté polytechnicienne sur des sujets tels que le cycle ingénieur, les mutualisations, les écoles doctorales. Le texte actuel de l'Idex sur la gouvernance future ne donne pas entière satisfaction mais les positions sont susceptibles de changer quand l'X, les écoles d'ingénieurs et HEC agissent de concert, comme cela a été le cas sur la question importante de la délivrance des diplômes de docteur. Il faut de plus souligner que les bonnes relations avec l'École sont un atout important.

Le deuxième sujet à évoquer est le contrat d'objectif annuel 2012-2016. Malgré la difficulté de mise au point de ce document dans la conjoncture politique actuelle le travail est préparé et la réunion de janvier du Conseil de l'X y sera consacrée.

Le groupe va maintenant travailler sur deux sujets : le cycle ingénieur y compris la spécialisation (notamment vis-à-vis des autres écoles d'ingénieurs qui seront présentes sur le campus) et le positionnement que l'on doit prendre par rapport à la «School of Engineering». Il faudra se pencher aussi sur l'avenir de l'École doctorale. La participation active du directeur général adjoint chargé de l'enseignement, Yves GNANOU, et du nouveau directeur de l'École doctorale, Pierre LEGRAIN, sera à cet égard très précieuse.

Le Président ouvre ensuite le débat sur ce point de l'ordre du jour. Des questions sont posées notamment sur la composition du jury de l'Idex (participation de personnalités étrangères en particulier), ou sur ce que sera exactement le statut de l'X. La notion de «School of Engineering» apparaît trop vague et la délivrance du doctorat bien ambiguë.

Le Président insiste sur le fait que des progrès significatifs ont été obtenus dans trois domaines : le statut de l'X, la reconnaissance du niveau des études et le fait que le doctorat sera un diplôme de l'université de Paris-Saclay délivré officiellement par l'X. Par ailleurs les relations avec les entreprises seront à la fois avec l'Université et les grandes écoles.

L'attention est attirée sur la nécessité de mieux informer la communauté polytechnicienne, laquelle a besoin de savoir exactement où en est ce projet de campus. Le Président propose dans ce but une discussion sur ce thème avec la direction de l'École au prochain Conseil de l'AX. Le Conseil approuve cette proposition. La participation du président de la FCS (Fondation du campus de Saclay), Dominique VERNAY, rédacteur du dossier Idex sera sollicitée pour cette réunion ou pour une réunion suite au résultat de l'attribution de l'Idex.

3. RAPPORTS DES COMMISSIONS

COMMISSION

« DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRES »

Bruno SEREY (81) fait le point sur les travaux de la Commission « Développement de carrières » qu'il préside.

Il souligne trois principaux points :

– au-delà du simple Bureau des Carrières il faut ajouter l'orientation professionnelle des élèves. Il manque

un *packaging* et surtout une présentation professionnelle des services qui leur sont offerts afin de leur donner une meilleure visibilité ;

– en deuxième lieu il y a le « mentoring » (aider à réfléchir). Là aussi il faut améliorer la communication. Il est indispensable de « laisser des traces » en obligeant par exemple le « mentee » à écrire quelques lignes. Cela serait une façon de mieux positiver sur ce sujet ;

– enfin il se dit frappé par la composition de cette Commission. Il faut une variété d'âge, plus de femmes, plus de professionnels des ressources humaines et des dirigeants ayant une expérience internationale.

Philippe CASTILLON (62) rappelle qu'il existe à l'École l'opération dénommée Xcube, laquelle fait l'objet chaque année d'un document remis aux élèves. Il s'agit d'un *packaging* d'actions relatives à l'élaboration d'un projet professionnel.

COMMISSION

« ANIMATION DES GROUPES X »

Julie MORVANT (05) fait le point sur les travaux de la Commission « Animation des groupes X » qu'elle préside. La Commission a analysé la liste des divers groupes agréés par l'AX. Elle s'est fixée comme objectif de contacter leurs présidents et de mettre à cet effet au point un questionnaire pour savoir notamment ce qu'ils attendent de l'AX et comment ils souhaitent communiquer. La question est en effet de savoir quoi leur proposer pour les aider à communiquer : monter des activités par exemple sur le campus de Palaiseau, organiser une manifestation plus importante que ce qu'ils peuvent faire seuls, organiser des journées thématiques. Il faut les inciter à faire rayonner l'X.

Concernant les sites Web, la Commission envisage d'abord de les recenser.

Il est souligné la nécessité de refaire la charte des groupes X et également de fluidifier la communication *via La Jaune et la Rouge*.

L'idée enfin est émise d'organiser un forum des groupes X.

4. BUDGET 2012

Le Président introduit ce point de l'ordre du jour en soulignant tout d'abord que le projet de budget 2012 soumis au vote du présent Conseil a été construit en

essayant d'anticiper sur une année qui risque d'être difficile. Sa construction a porté sur la vision de ce que l'AX souhaite faire, le budget lui-même étant la traduction des moyens à déployer. Il souligne que l'AX n'a pas vocation à augmenter le résultat et capitaliser mais inversement elle doit avoir une approche professionnelle de ses activités et une gestion saine. Il faut donc s'assurer de tenir les coûts et mettre en face les services rendus aux membres de l'Association. Il faut aussi réfléchir aux décisions d'allocation des ressources et du temps, et à la façon d'organiser-redistribuer le travail pour ne pas empiler les coûts. En ce sens il est proposé une diminution de 14 % des charges de la délégation générale et une diminution de près de 2 % des charges hors Bal (spectacle particulier et ambitieux cette année qui augmente significativement les charges et corrélativement les revenus attendus). De même il faut avoir une approche proactive et volontariste sur les adhésions, ce qui se retrouve dans le budget. Néanmoins l'environnement macro-économique de l'année à venir sera difficile ; il faut identifier les risques (risque plus important sur le Bal de l'X, entrée de cotisations peut-être plus faible que celle visée, augmentation des besoins d'aides fournies par la Caisse de Solidarité...) et il faut être prudent notamment sur les postes provisions et reprise.

Le Président passe ensuite la parole à la trésorière, Ariane CHAZEL (90), pour détailler le budget. Celle-ci présente tout d'abord la prévision de réalisation 2011. Les charges d'exploitation sont restées contenues dans le budget et les ressources (cotisations, abonnement à *La Jaune et la Rouge*, publicité JR et annuaire, ressources du Bal) se révèlent globalement conformes aux prévisions. Le résultat sera cependant déficitaire d'environ 250 000 € en raison du contexte boursier qui a pour conséquence une forte augmentation des provisions pour moins-values latentes et du contexte social qui entraîne des provisions plus importantes pour couvrir les risques sur les prêts.

Ariane CHAZEL commente ensuite le projet de budget 2012. Comme dit précédemment les charges de la délégation générale ont été réduites tandis

COTISATION 2012				
PENSEZ À LA RÉGLER AU PLUS VITE.				
CHÈQUES À L'ORDRE DE L'AX				
À RETOURNER AU SERVICE DE L'ANNUAIRE – 5, RUE DESCARTES – 75005 PARIS				
MERCİ D'INSCRIRE VOTRE PROMOTION AU DOS DU CHÈQUE.				
MONTANT DE LA COTISATION ET DE L'ABONNEMENT 2012				
PROMOTIONS	MEMBRE SEUL			2 ^E MEMBRE D'UN COUPLE D'ADHÉRENTS (SANS ABONNT JR)
	COTISATION	ABONNEMENT JAUNE ET ROUGE	TOTAL	
• 1997 et avant	125 €	40 €	165 €	60 €
• 1998-2000	110 €	40 €	150 €	55 €
• 2001-2004	80 €	30 €	110 €	40 €
• 2005	50 €	20 €	70 €	25 €
• 2006-2007	30 €	10 €	40 €	15 €
• 2008	10 €	5 €	15 €	5 €
• 2009-2011	1 €	gratuit	1 €	1 €
• Titulaire d'un master 2008 et avant	80 €	30 €	110 €	40 €
• Titulaire d'un master 2009	50 €	20 €	70 €	25 €
• Titulaire d'un master 2010-2011	30 €	10 €	40 €	15 €
• Master étudiant	1 €	gratuit	1 €	1 €
• Doctorat en 2004 et avant	125 €	40 €	165 €	60 €
• Doctorat 2005-2011	80 €	30 €	110 €	40 €
• Doctorants	50 €	20 €	70 €	25 €

qu'a été prévue une augmentation de 100 000 € des provisions pour les prêts de la Caisse de Solidarité. Le budget du Bal est celui approuvé en septembre dernier par le Conseil. Le revenu des cotisations et des abonnements a été calculé «à effectifs constants» et tient compte des nouveaux tarifs de cotisations approuvés lors du Conseil de novembre. La prévision de la ristourne de l'assurance CNP tient compte des risques encourus. Le résultat de l'exercice est prévu légèrement bénéficiaire. Alain BORIES (76) estime que la diminution du budget de la délégation générale est contradictoire avec les efforts supplémentaires demandés, en particulier en matière de communication, et indique qu'il n'est pas d'accord sur ce point et qu'il l'a mentionné en bureau. Le Président soumet alors ce projet de

budget au vote du Conseil. Celui-ci approuve ce budget à la majorité des membres présents ou représentés, moins une abstention présente et une abstention représentée.

5. RÉSEAU SOCIAL PTA

Point reporté à la prochaine réunion.

La séance est levée à 20 h 30. ■

X-MÉMORIAL

a besoin de votre générosité.
Vous pouvez adresser votre offrande,
à l'ordre de X-Mémorial
C.C.P. 698-41V Paris,
au 5, rue Descartes, 75005 Paris.